

République du Sénégal

Un Peuple – Un But – Une Foi

-----★★★-----



**MINISTERE DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE, DE L'EQUITE
SOCIALE ET TERRITORIALE**

★★★

**DELEGATION GENERALE A LA PROTECTION SOCIALE ET A LA SOLIDARITE NATIONALE
(DGPSN)**



Rapport d'activités de la DGPSN pour l'année 2018

© Janvier 2019

SOMMAIRE

SOMMAIRE..... 1

LISTE DES TABLEAUX..... 2

SIGLES ET ACRONYMES..... 3

INTRODUCTION 4

I. METHODOLOGIE D’ELABORATION DU RAPPORT D’ACTIVITES 4

I.1. Rappel de la planification de l’année 2017 4

I.2. Méthodologie d’élaboration du rapport d’activités de la DGPSN..... 4

II.ANALYSE DES RESULTATS..... 5

II.1. Objectif 1 : renforcer le dispositif institutionnel de coordination et de régulation du système de protection sociale 5

II.1.1. Composante coordination et régulation 5

II.1.2. Composante Registre National Unique..... 6

II.1.3. Composante suivi et évaluation 8

II.1.4.Composante communication..... 9

II.2. Objectif 2 : développement de projets/programmes de filets sociaux structurels et conjoncturels intégrés 10

II.2.1.Composante programmes de cash transfert 10

II.2.3.Composante solidarité nationale 13

II.2.4.Composante sécurité alimentaire 15

II.3.Objectif 3 : amélioration du cadre fonctionnel de la DGPSN 18

II3.1.Composante gestion..... 18

III. ANALYSE DE L’EXECUTION FINANCIERE..... 20

IV. DIFFICULTES 20

IV.1. Les difficultés notées en lien avec l’objectif 1 20

IV.2. Les difficultés notées en lien avec l’objectif 2 20

IV.3. Les difficultés notées en lien avec l’objectif 3 21

V. PERSPECTIVES 21

V.1. Les perspectives en lien avec l’objectif 1 21

V.2. Les perspectives en lien avec l’objectif 2 21

V.3. Les perspectives en lien avec l’objectif 3 22

VI. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS..... 22

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Situation des indicateurs liés au résultat 1.....5

Tableau 2: Situation des indicateurs liés au résultat3.....6

Tableau 3:Résultats de l’enquête passive6

Tableau 4:Résultat de l’enquête active.....6

Tableau 5:Situation des indicateurs liés au résultat 4.....7

Tableau 6:Situation des indicateurs liés au résultat5.....8

Tableau 7: Situation des indicateurs liés au résultat 6.....8

Tableau 8: Situation des indicateurs liés au résultat7.....9

Tableau 9: Supports de communication du projet Yook Koom Koom10

Tableau 10: Situation des indicateurs liés au résultat8.....10

Tableau 11:Situation des indicateurs liés au résultat 2.1.....10

Tableau 12:Situation des indicateurs liés au résultat2.2.....11

Tableau 13:Situation des indicateurs liés au résultat2.3.....12

Tableau 14: Situation des indicateurs liés au résultat2.4.....13

Tableau 15: Situation des indicateurs liés au résultat2.5.....13

Tableau 16: Etat récapitulatif des demandes d’aides.....14

Tableau 17: Situation des indicateurs liés au résultat2.7.....15

Tableau 18: Evolution des prix des céréales des légumineuses15

Tableau 19: Situation des indicateurs liés au résultat2.8.....16

Tableau 20: Situation des indicateurs liés au résultat2.9.....17

Tableau 21: Vivres distribués aux Populations en 2018.....17

Tableau 22: Transferts monétaires Aux Populations victimes d’insécurité alimentaire en 2018.....18

Tableau 23: Situation des indicateurs liés au résultat2.10.....18

Tableau 24: Situation des indicateurs liés au résultat3.1.....18

Tableau 25: Situation des indicateurs liés au résultat3.2.....19

Tableau 26: Situation des indicateurs liés au résultat3.3.....19

Tableau 27: Situation de l’exécution du budget de 201720

SIGLES ET ACRONYMES

AGR : Activités Génératrice de Revenus,
ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
AC: Agence Comptable
ARC: African Risk Capacity
ANACIM : Agence Nationale de l’Aviation Civile et de la Météorologie
BID : Banque Islamique de Développement
BM : Banque Mondiale
BCV : Banques Céréalières Villageoises
CEC : Carte d’Egalité des Chances
CFA : Communauté Financière d’Afrique
CILSS : Comité Inter Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
CNT/SAP : Comité Technique National du Système d’Alerte Précoce
CSA : Commissariat à la Sécurité alimentaire
DAF : Direction Administrative et Financière
DAPSA : Direction de l’Analyse et des Prévisions des Statistiques Agricoles
DGPFS : Direction de la Gestion des Projets de Filets sociaux
DGPSN : Délégation Générale à la Protection et à la Solidarité Nationale
DRIARS :
DRNU : Direction du Registre National Unique
DSP : Direction des Stratégies et de la Planification
FAO : Organisation des Nations Unies pour l’Agriculture et l’Alimentation
FHI :
FSN : Fonds de Solidarité Nationale
INPS : Initiative Nationale pour la Protection Sociale des groupes vulnérables
MAER : Ministère de l’Agriculture et de l’Equipeement Rural
MEFP : Ministère de l’Economie, des Finances et du Plan
NA : Non Applicable
ND : Non Disponible
ONG : Organisation Non Gouvernementale
PADAER : Projet d’Appui au Développement Agricole et à l’Entreprenariat Rural
PAFA : Projet d’Appui aux Filières Agricoles
PAM : Programme Alimentaire Mondial
PNBSF : Programme National de Bourses de Sécurité Familiale
PRODES: Programme de renforcement des dynamiques locales de développement économique et social
RESIMAO :
PTF : Les Partenaires Techniques et Financiers
PSE : Plan Sénégal Emergent
UCPSE : Unité de Coordination et de Suivi de la Politique Economique
UE : Union Européenne
UNICEF : Fonds des Nations Unies pour L’Enfance
USAID: United States Aids For International Développement
RNU : Registre National Unique
SAP : Système d’Alerte Précoce
SE/CNSA : Secrétariat Exécutif du Conseil National à la Sécurité Alimentaire
SIG : Système d’Information et de Gestion
SNAR : Stratégie Nationale pour la Sécurité Alimentaire et la Résilience
SNPS : Stratégie Nationale de la Protection Sociale

INTRODUCTION

Le Sénégal a introduit un changement important de paradigme de développement en considérant la protection sociale comme un investissement au même titre que les infrastructures, et non plus comme une charge. La protection sociale contribue à la croissance économique à moyen et long termes par ses effets sur la consommation, le renforcement de l'économie locale, le développement du capital humain, la réduction des inégalités sociales.

L'objectif stratégique du Gouvernement en matière de protection sociale est décliné, dans la Stratégie nationale de protection sociale (SNPS), en objectifs opérationnels selon les étapes du cycle de vie. Il s'agit d'instaurer un système de Protection Sociale Universelle (PSU).

Afin de rendre ce système plus inclusif et performant, le Sénégal a initié le Registre National Unique (un système d'information et de gestion pour le ciblage des projets et programmes de filets sociaux) et plusieurs programmes structurants comme les Bourses de sécurité familiale, la Couverture Maladie Universelle et la carte d'égalité des chances.

La Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale (DGPSN) chargée principalement d'impulser et de coordonner la politique publique en matière de protection sociale et de solidarité nationale, a élaboré un plan stratégique de développement pour la période 2017-2021, accompagné d'un plan d'actions pluriannuel.

Dans un contexte de Gestion Axée sur les Résultats (GAR), la DGPSN, à travers ce rapport, rend compte des efforts qu'elle a accomplis, durant l'année 2018, pour l'atteinte de ses objectifs.

I. METHODOLOGIE D'ELABORATION DU RAPPORT D'ACTIVITES

I.1. Rappel de la planification de l'année 2017

Le cadre de planification de la DGPSN pour l'année 2018 est le plan stratégique de développement 2017-2021 qui est bâti autour des trois objectifs suivants:

- ✓ **le renforcement du dispositif institutionnel de coordination et de régulation du système de protection sociale** : cet objectif vise i) la coordination par une approche multisectorielle et la conception d'outils harmonisés ; ii) la mise en place d'un outil commun de ciblage et d'un système d'information adapté aux besoins; iii) le suivi et l'évaluation des projets et programmes de protection sociale; iv) le plaidoyer pour la mobilisation des acteurs de la protection sociale et la communication pour une meilleure visibilité de la DGPSN;
- ✓ **le développement de projets et programmes de filets sociaux structurels et conjoncturels intégrés** : il s'agit, à ce niveau, de i) la consolidation de la mise en œuvre du PNBSF; ii) l'accompagnement des ménages bénéficiaires en articulant le PNBSF à d'autres filets sociaux; iii) l'assistance aux populations défavorisées ou sinistrées (chocs, insécurité alimentaire...).
- ✓ **l'amélioration du cadre fonctionnel de la DGPSN** : il renferme i) l'amélioration du cadre organisationnel ; ii) le renforcement du contrôle interne, iii) la gestion des ressources humaines.

I.2. Méthodologie d'élaboration du rapport d'activités de la DGPSN

Ce rapport est le résultat d'une compilation des bilans des différentes directions et services de la DGPSN. Il s'articule autour i) d'une analyse des résultats ; ii) de l'exécution financière ; iii) des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du plan de travail annuel (PTA) ; et iii) des perspectives.

II. ANALYSE DES RESULTATS

II.1. Objectif 1 : renforcer le dispositif institutionnel de coordination et de régulation du système de protection sociale

II.1.1. Composante coordination et régulation

Résultat 1: Les instruments de coordination et de régulation sont fonctionnels

Tableau 1: Situation des indicateurs liés au résultat 1

Indicateurs de mesure	Année de réf (2016)	Réalisation		Cible
		2017	2018	2018
Nombre de réunions statutaires du CIP tenues	2	1	2	2
Nombre de réunions du CT tenues	4	4	4	4
Nombre de sessions de formation en Protection sociale	2	2	2	2
Nombre d'acteurs formés en Protection sociale	1	25	31	25
Nombre de groupes de travail pour les étapes du cycle de vie créés	0	0	5	4
Nombre de cadres de concertation régionaux en protection sociale créés	0	0	7	7

Dans le cadre du renforcement des instruments de coordination et de régulation, les indicateurs retenus concernent la mise en place et le fonctionnement du dispositif de coordination et de suivi et évaluation de la SNPS. Pour l’année 2018, l’ensemble des cibles fixées sont atteintes, contrairement à l’année 2017, où le niveau de réalisation était de 67%.

Les activités menées dans ce cadre sont :

❖ **Tenir régulièrement les réunions du Comité Interministériel de Pilotage et du Comité Technique :**

Le Comité Interministériel de Pilotage de la SNPS a tenu ses deux réunions statutaires aux mois de mars et septembre 2018. Elles avaient respectivement pour objet «l’état des lieux des programmes phares (PNBSF, RNU, CMU, CEC)» et «les interventions du sous-secteur contributif ».

Le Comité Technique a tenu des ateliers notamment pour: i) l’élaboration du rapport de contribution du secteur de la protection sociale à la Revue Annuelle Conjointe de la politique économique sociale, ii) l’adaptation du Cadre de Mesure des Résultats (CMR) à la SNPS et iii) l’élaboration du plan d’actions de la SNPS.

Le fonctionnement des cadres de coordination (CIP et CT) est satisfaisant.

❖ **Renforcer les capacités des acteurs en protection sociale**

Le renforcement de capacités des acteurs permet d’accroître les connaissances des membres du comité technique en matière de protection sociale. Il permet, également, une compréhension commune des concepts et notions.

Dans le cadre de cette activité, deux ateliers se sont tenus aux mois de juillet et novembre 2018, portant respectivement sur le «Champ et les contours de la protection sociale au Sénégal » et les « Mécanismes et fonctionnement du système contributif ».

❖ **Mettre en place des groupes de travail par cycle de vie**

La mise en place des groupes de travail par cycle de vie se fait dans le cadre du renforcement du dispositif de coordination de la Stratégie Nationale de Protection Sociale. Pour chacun des cinq objectifs stratégiques, une commission a été mise en place afin de coordonner l’exécution et le suivi des programmes. Dans le même sillage, des plateformes ont été mises en place dans 7 régions pour la coordination et le suivi au niveau local.

❖ **Mettre en place un référentiel de contrôle et de régulation de protection sociale**

Le référentiel de contrôle et de régulation de la protection sociale sera constitué des outils, instruments et procédures du système. Parmi ces éléments constitutants, il y’a la mise en place du dispositif de coordination et de suivi-évaluation (SNPS, CMR, Plan d’action Multisectoriel (PAM), manuels de suivi et évaluation) et l’élaboration du projet de la loi d’orientation de la protection sociale.

Résultat 2 : L'accompagnement de l'évolution institutionnelle de la DGPSN est effectif

La consolidation des acquis constitue un des défis majeurs du secteur de la protection sociale. Dans ce cadre, l’élaboration du projet de la loi d’orientation de la protection sociale a été achevée durant le dernier trimestre de 2018 et les processus d’institutionnalisation du RNU et du PNBSF ont démarré. En outre, suivant les recommandations du plan stratégique, le format juridique de la DGPSN doit connaître une évolution institutionnelle.

Cependant, certaines activités liées à ce résultat, notamment la révision des textes régissant les structures sectorielles, nécessitent une adhésion des parties prenantes. Par ailleurs, l’UE et le BIT se sont engagés à accompagner la revue du secteur de la protection sociale en 2019.

II.1.2. Composante Registre National Unique

Résultat 3 : Développement et mise à jour des données du RNU

Tableau 2: Situation des indicateurs liés au résultat3

Indicateurs de mesure	Année de réf (2016)	2017	2018	
			Réalisation	Cible
Nombre de régions dont les données RNU sont mises à jour	NA ¹	0	4	6
Nombre de ménages enregistrés dans le RNU	442.019	442.053	442.053 ²	450. 000

La mise à jour, entamée en 2017 dans les régions de Kaffrine, Kaolack, Matam et Tambacounda a été complétée en 2018, avec la collecte des données par l’ANSD.

En ce qui concerne le deuxième indicateur, au-delà des 442.053 ménages déjà enregistrés, un quota d’extension de 22.495 ménages était prévu. Après l’apurement de ces données, le nombre exact de ménages du RNU sera déterminé.

Pour améliorer la qualité et la fiabilité des informations collectées, en plus de la méthode passive, l’enquête active a été introduite. A cet effet, 117.497 ménages sont interrogés en 2018.

Les tableaux suivants renseignent sur les résultats de l’enquête dans les 4 régions.

Tableau 3:Résultats de l’enquête passive

Région	Ménages prévus	Doublons	Ménages prévus sans doublons	Ménages enquêtés	% avec doublons	% sans doublons
Kaffrine	27865	1584	26281	25408	91,2%	96,7%
Kaolack	46 785	3 799	42 986	37470	80,1%	87,2%
Matam	17140	972	16168	15578	90,9%	96,4%
Tambacounda	41708	1623	40085	35364	84,8%	88,2%
Total	133498	7978	125520	113820	85,3%	90,7%

Tableau 4:Résultat de l’enquête active

Région	Ménages		Taux d'enquête
	Nombre prévu	Nombre enquêtés	
Kaffrine	844	807	95,6%
Kaolack	1.432	1.197	83,6%
Matam	521	477	91,6%
Tambacounda	1.289	1.196	92,8%
Total	4.086	3.677	90,0%

La mise à jour/extension prévue dans les 10 régions restantes, a été entamée dans les 8 régions ; celles de Kolda et Sédhiou, n’ayant pas d’Opérateur Social pour accompagner la mise en œuvre.

Les activités réalisées pour le développement et la mise à jour des données du RNU sont :

❖ Organiser l’atelier de mise à jour de la fiche unifiée

En raison de la mise à jour de la fiche unifiée effectuée en 2017, la tenue de cet atelier n’a pas été jugée nécessaire.

❖ Mettre à jour et étendre le RNU

La mise à jour permet de : i) corriger les erreurs matérielles, d’inclusion et d’exclusion ; ii) répondre aux besoins des programmes ; iii) assurer la permanence, la fiabilité et la validité des données dans le temps.

Quant à l’extension, elle permet d’intégrer dans le RNU, des ménages selon la carte de pauvreté du Sénégal élaborée à partir des données du dernier recensement général de la population.

La phase communautaire du processus est en cours (revalidation/extension) avec les communautés.

Par ailleurs, l’audit technique des données, prévu en 2018, n’a pas été fait car il est jugé plus pertinent de le faire après la mise à jour intégrale de la base.

¹ Non Applicable, il n’y avait pas jusque-là de mise à jour des données du RNU.

² Le nombre exact de ménages du RNU sera connu après apurement complète des données d’enquête. L’ANSD vient juste de terminer la collecte des données auprès des ménages.

❖ **Institutionnaliser le RNU**

En rapport avec la Banque Mondiale et les autres partenaires techniques et financiers, la DGPSN, a initié un processus d’institutionnalisation du RNU. Dans ce cadre la Banque Mondiale a partagé des modèles d’institutionnalisation des programmes de transferts monétaires et des Registres Sociaux. Des réunions de travail tenues avec un juriste de la Primature ont permis de réfléchir sur les réformes organisationnelles du RNU.

En outre, du 24 au 30 Septembre 2018, un atelier s’est tenu à Dakar pour élaborer le cadre juridique du RNU.

Une rencontre d’échanges et de plaidoyer est envisagée avec les acteurs et les PTF du secteur de la protection sociale sur l’institutionnalisation du RNU.

Résultat 4 : Le SIG du RNU est fonctionnel

Tableau 5:Situation des indicateurs liés au résultat 4

Indicateurs de mesure	Année de réf (2016)	2017	2018	
			Réalisation	Cible
Nombre d'utilisateurs formés sur les modules du SIG	NA	25	370	25
Nombre de projets et programmes utilisant le RNU	11	9	13	9

Pour ce résultat 4, les deux indicateurs retenus ont largement atteint leurs cibles. La Direction du RNU a formé 370 utilisateurs (les Superviseurs et gestionnaires des OS, les Coordonnateurs de pôles et des agents de la DGPSN) sur les différents modules du SIG.

Pour l’année 2018, 13 Projets/programmes utilisent le RNU dans le cadre de leurs interventions.

Pour une bonne fonctionnalité du SIG, les activités suivantes ont été mises en œuvre:

❖ **Déployer et utiliser le SIG**

Une version stable du SIG a été finalisée, mise en ligne avec l’appui de l’ADIE et utilisée actuellement par la DGPSN.

❖ **Elaborer un manuel d’utilisation du SIG**

Pour une bonne maîtrise du système, un manuel d’utilisation du SIG a été conçu et rédigé, avec l’appui de l’ADIE à l’issue d’un atelier organisé par la Direction du RNU. Ce manuel est disponible et sert de support à tout utilisateur souhaitant avoir une bonne maîtrise des fonctionnalités du SIG.

❖ **Assurer l’interfaçage des SIG sectoriels au SIG du RNU**

Parmi les ministères sectoriels actifs dans la protection sociale, seul le Ministère de la Santé et de l’Action Sociale, par le biais de la CMU, possède un SIG en cours de développement qui sera prêt pour un interfaçage. Le RNU a développé les services web pour l’interfaçage, un module spécifique pour le Ministère de l’Elevage et un module requête qui permet aux sectoriels de visualiser les données du RNU.

❖ **Développer des remontées du SIG**

Les remontées concernent les feed-back reçus des utilisateurs de la base de données pour son amélioration. La majeure partie se rapportant à la version web a été intégrée.

Le développement de la version off line (version mobile) est en cours.

❖ **Former les acteurs utilisateurs sur SIG du RNU**

Des sessions de formation du personnel des opérateurs sociaux se sont tenues dans toutes les régions sauf Kolda et Sédhiou qui n’ont pas encore d’opérateur social. Ce personnel formé a commencé à utiliser le SIG pour revalider les ménages du RNU, planifier leurs activités et saisir les réclamations.

❖ **Revalider et saisir les ménages dans le SIG**

La revalidation et la saisie des ménages de l’extension ont été effectuées dans le SIG du RNU pour les régions de Kaolack, Kaffrine, Tambacounda et Matam. La liste des ménages saisis et revalidés a été extraite et envoyée à l’ANSD pour les enquêtes. De nouveaux quartiers/villages ont été ajoutés dans le système pendant la revalidation.

Résultat 5 : La communication du RNU est renforcée

Tableau 6:Situation des indicateurs liés au résultat5

Indicateurs de mesure	Année de réf (2016)	2017	2018	
			Réalisation	Cible
Nombre d'ateliers régionaux d'information sur le RNU	NA	0	0 ³	13
Nombre de séances de sensibilisation sur le RNU	NA	345	4.192	7.900

La communication sur le RNU vise son appropriation par les acteurs. Les stratégies de communication doivent être spécifiques en tenant compte des cibles : ménages, structures centrales, autorités administratives et territoriales.

Concernant les ateliers d’information sur le RNU, il a été retenu d’attendre la tenue des tables rondes régionales sur la protection sociale. Quant aux séances de sensibilisation, 4.192 ont été tenues sur l’ensemble du territoire national.

Les activités menées pour le renforcement de la communication du RNU sont :

❖ Confectionner les supports de communication

Un plan de communication a été élaboré pour faciliter la confection des supports de communication. Des spots, des sketches et des films institutionnels ont été réalisés afin de permettre aux ménages de s’approprier du RNU.

❖ Organiser la journée du RNU

Une journée de partage avec les sectoriels sur les enjeux, les acquis, les perspectives et les expériences en matière de Registres sociaux a été organisée au mois de mai 2018 en présence d’experts de la Banque Mondiale, du Mali et du Congo au cours de laquelle un film institutionnel sur le RNU a été présenté.

❖ Assurer la communication institutionnelle du RNU

Concernant la communication institutionnelle, le Ministère de la Femme de la Famille et du Genre et le CONGAD ont accueilli des agents de la DRNU pour des séances de présentation du RNU qui ont été également organisées dans les régions de Dakar, Ziguinchor, Diourbel, Fatick, Louga, Saint Louis et Kédougou.

II.1.3. Composante suivi et évaluation

Résultat 6 : La pratique du suivi et de l’évaluation des stratégies et des programmes de protection sociale est promue

Tableau 7: Situation des indicateurs liés au résultat 6

Indicateurs de mesure	Année de réf (2016)	Réalisation		Cible
		2017	2018	2018
Disponibilité de manuels de suivi-évaluation du secteur PS	NA	Non	Oui	Oui
Disponibilité de manuels de suivi-évaluation de la DGPSN	NA	Oui	Oui	Oui
Nombre de structures sectorielles bénéficiant d'un appui pour la mise en place et le fonctionnement de leur dispositif de S & E	0	3	1	3
Nombre missions de suivi des projets et programmes de PS organisées	1	2	2	2
Nombre de rapports de suivi produits pour le secteur	1	1	3	3
Nombre de rapports de suivi PTA de la DGPSN produits	4	5	3	5
Taux d'exécution du plan d'actions	72%	85%	73%	85%

Sur les sept (7) indicateurs du suivi-évaluation, quatre (4) ont été atteints. Les activités qui ont contribué à cette performance sont les suivantes :

❖ Elaborer les manuels de suivi et évaluation du plan stratégique de la DGPSN et celui de la Stratégie Nationale de Protection Sociale

Les manuels de suivi-évaluation du plan stratégique de la DGPSN et celui de la Stratégie Nationale de Protection Sociale ont été élaborés.

❖ Elaborer les rapports de suivi du plan stratégique de la DGPSN et du secteur de la protection sociale

L’élaboration des rapports semestriels de suivi sur la SNPS n’est pas effective. Elle dépend de la disponibilité du Cadre de Mesure de Résultats (CMR) et du Plan d’Action Multisectoriel (PAM).

³ Il a été demandé au RNU d’attendre les réunions sur les tables rondes régionales sur la Protection sociale au lieu de présenter séparément le RNU.

Il faut toutefois noter que plusieurs rapports ont été produits sur le secteur dont les plus importants sont : i) Contribution du secteur à la RAC, ii) Contribution au rapport du groupe consultatif de Paris et iii) Revue annuelle du secteur de la protection sociale.

❖ **Appuyer les sectoriels dans la mise en place de leur système de suivi et évaluation**

La construction du système de suivi et évaluation repose sur l’existence de sous-systèmes au niveau des sectoriels. Parmi les trois structures ciblées, seule la Division des Cantines Scolaires a pu bénéficier d’un appui financier et technique pour la réalisation de l’étude portant sur « La définition d’une stratégie de mobilisation de ressources durables pour l’alimentation scolaire au Sénégal ».

❖ **Organiser des missions et rencontres conjointes de suivi et de coordination du secteur**

A l’occasion des ateliers décentralisés de renforcement des capacités des acteurs locaux sur les liens entre la protection sociale, la sécurité alimentaire et la nutrition, deux missions conjointes ont été effectuées par des agents de la DGPSN et des membres du comité technique sur l’axe nord (Louga, Matam et Saint-Louis) et l’axe centre (Kaffrine, Tambacounda et Kédougou). Lors desquelles les acteurs locaux ont échangé sur les plateformes régionales de coordination et de suivi de la SNPS.

❖ **Organiser la revue annuelle du secteur de la protection sociale**

La revue annuelle de la protection sociale a été organisée en présence de la majorité des acteurs du secteur. Elle a permis de discuter des performances enregistrées en 2017, des défis et des perspectives de la protection sociale.

❖ **Renforcer les capacités des acteurs en suivi et évaluation**

Cette activité n’a pas été réalisée, mais le processus est enclenché.

❖ **Réaliser des études thématiques liées à la Protection Sociale**

En collaboration avec le Ministère de l’Education nationale, une étude portant sur l’« Evaluation du coût d’un programme d’alimentation scolaire et définition d’une stratégie de mobilisation de ressources durables pour l’alimentation scolaire au Sénégal » a été réalisée.

II.1.4.Composante communication

Résultat 7 : la visibilité de la DGPSN est améliorée

Tableau 8: Situation des indicateurs liés au résultat7 (4)

Indicateurs de mesure	Année de réf (2016)	Réalisation		Cible
		2017	2018	2018
Nombre de bulletins de liaison élaborés	0	0	0	2
Disponibilité du film institutionnel	NA	Non	Oui	Oui
Nombre de banderoles évènementielles produites	4	0	6	5

Les 5 banderoles évènementielles et le film institutionnel ont été réalisés.

❖ **Réaliser des supports audiovisuels**

La cellule de la communication de la DGPSN a réalisé avec l’appui d’un cabinet, divers supports abordant des thèmes tels que l’utilisation des transferts monétaires, l’apport des séances de sensibilisation en matière de santé, d’éducation et d’état civil. Il s’agit de : i) quatorze (14) témoignages de bénéficiaires du PNBSF, ii) deux (2) spots audio sur le RNU et PNBSF, iii) deux (2) spots vidéos sur le RNU et PNBSF, iv) trois (3) sketches sur la santé, l’éducation et l’état civil, v) un film sur le RNU et vi) le film institutionnel sur la DGPSN.

Les spots vidéo et le film institutionnel réalisés sont destinés à la diffusion au niveau des chaines de télévisions nationales.

❖ **Diffuser des supports audiovisuels**

A l’occasion de la COP (Communauté des Praticiens de Cash Transfert) et de l’atelier de présentation du Registre tenus à Dakar, le film présentant le RNU comme outil institutionnel de ciblage a été diffusé. Les autres supports réalisés ne sont pas encore diffusés à l’absence de convention avec les chaines de télévisions.

❖ **Confectionner des banderoles évènementielles pour les différentes composantes de la DGPSN et les manifestations majeures**

Pour couvrir des événements importants pour le secteur de la Protection sociale (réunion du Comité Interministériel, Revue du secteur, ateliers décentralisés,...) 6 banderoles évènementielles ont été produites.

44 Les indicateurs seront revus suite à la mise à jour du plan stratégique

❖ **Produire des supports pour le projet Yook Koom Koom**

Tableau 9: Supports de communication du projet Yook Koom Koom

Rubriques	Nombre	Rubriques	NOMBRE
Images Infographies		Guides	
Images Infographies ACV	35	Guides ACV accompagnateurs	50
Images Infographies	80	Guides GERME	100
Cartes		Guides de COACHING 2ème partie	100
Cartes ACV (Lot 1)	70	Guide de sensibilisation communautaire	60
Cartes Quartiers A3	710		

Dans le cadre de la communication autour du projet Yook Koom Koom, 310 guides, 115 images infographiques et 780 cartes ont été produits.

Résultat 8 : Des partenariats pour le plaidoyer sont développés

Tableau 10: Situation des indicateurs liés au résultat

Indicateurs de mesure	Année de réf (2016)	Réalisation		Cible
		2017	2018	2018
Tenue de l'atelier de mise à niveau	ND	Non	Non	Oui
Nombre de communications du DG dans les institutions représentatives	ND	0	0	2

Les activités prévues pour le plaidoyer de la politique de protection sociale n’ont pas été exécutées.

II.2. Objectif 2 : développement de projets/programmes de filets sociaux structurels et conjoncturels intégrés

II.2.1.Composante programmes de cash transfert

Résultat 2.1: La mise en œuvre du Programme National de Bourses de Sécurité Familiale est consolidée

Tableau 11:Situation des indicateurs liés au résultat 2.1

Indicateurs de mesure	Année de réf (2016)	2017	2018	
			Réalisation	Cible
Nombre de ménages bénéficiaires de la BSF	197.751	316.941	316.941	300.000
% de ménages bénéficiaires ayant reçu des transferts monétaires du PNBSF	96,8%	95%	95 %	99%
% de ménages bénéficiaires ayant reçu l'intégralité des transferts de l'année les cent mille francs (100 000 CFA)	ND	95%	ND	95%
volume monétaire transféré par le PNBSF aux bénéficiaires (milliards FCFA)	13, 872	27, 924	20.851.150.000	30
Nombre de séances de sensibilisation organisées sur le PNBSF	3.132	12.593	26.116	31.600
Fonctionnalité du SIG du PNBSF	NA	Non	Oui	oui
% de réclamations résolues	97,5%	70 %	97 ,5%	85%

Sur les indicateurs renseignés, la moitié a atteint la cible fixée.

Par ailleurs, le Système d’Information et de Réclamation (SIR) n’est pas structuré et le numéro vert n’est toujours pas fonctionnel.

Actuellement tous les cas de réclamations sont enregistrés dans le SIG à part ceux de Sédhiou et de Kolda qui n’ont pas d’opérateurs sociaux.

Pour la sensibilisation, 26.116 séances ont été organisées en 2018 dont 4.192 sur le PNBSF/RNU, 7.353 sur l’état civil, 8.357 sur la santé et 6.214 sur l’éducation.

Les activités réalisées dans ce cadre sont:

❖ **Assurer le transfert monétaire aux ménages bénéficiaires de la BSF**

Pour les trois trimestres cumulés, le volume des transferts monétaires s’élève à 18.780.200.000 F CFA pour La Poste. Les paiements du quatrième trimestre sont prévus le 15 janvier 2019. Pour l’opérateur Orange, 2.070.950.000 F CFA ont été mobilisés pour les deux premiers trimestres. A ce jour, le volume financier global transféré est de 20.851.150.000 FCFA.

Sur un objectif initial de 99 %, La Poste a assuré le transfert des bourses à 95 % de ses bénéficiaires. En moyenne, pour chaque trimestre, La Poste a payé 250.403 et Orange 41.419. A cela s’ajoutent les allocations de 25.000 FCFA pour 21.833 détenteurs de Carte d’Egalité des Chances (CEC) et 40 enfants de la rue.

❖ Concevoir un SIG du PNBSF

Une version stable du SIG a été finalisée et mise en ligne avec l'appui de l'ADIE. Un manuel d'utilisation est disponible.

Des sessions de formation du personnel des opérateurs sociaux se sont tenues dans toutes les régions (à l'exception de Kolda et Sédhiou), pour leur permettre d'utiliser le SIG.

Par ailleurs, le développement d'une version offline (en cours de réalisation) va permettre aux superviseurs de travailler sans internet. L'interconnexion avec La poste est en cours de finalisation et les services sont déployés à l'ADIE.

Résultat 2.2: Les ménages bénéficiaires de cash transfert sont accompagnés et les appuis aux ménages pauvres ou victimes de chocs sont bien coordonnés

Tableau 12: Situation des indicateurs liés au résultat 2.2

Indicateurs de mesure	Année de réf (2016)	2017	2018	
			Réalisation	Cible
% de ménages qui assistent aux séances de sensibilisation organisées sur les paramètres du PNBSF	ND	90%	91%	90%
Nombre de missions conjointes de suivi avec les responsables de filets sociaux	2	0	0	2
Nombre d'opérateurs sociaux ayant signé des contrats avec la DGPSN	14	13	13	12

Le nombre de ménages ayant assisté aux séances de sensibilisation a atteint 802.086 bénéficiaires (soit un pourcentage moyen de 91%).

Des missions conjointes de suivi des filets sociaux n'ont pas été organisées cette année.

❖ Assurer les transferts monétaires liés aux chocs

Pour le Plan d'Urgence pour la Sécurité Alimentaire (PUSA) 2017 dont une partie a été exécutée en 2018, dans les départements de Podor, Matam, Ranérou et Kanel, la DGPSN a assuré, via La Poste, le transfert de 5.000 FCFA par personne (plafonné à 9 personnes par ménage soit 45 000 FCFA par ménage payable en une seule tranche) aux ménages affectés ou à risque.

A la date du 20 avril 2018 marquant la fin de l'opération, 29.910 ménages ont été payés sur 30.541, soit un taux de paiement de 95% pour un montant total de 1.345.950.000 FCFA.

❖ Assurer les transferts monétaires pour le renforcement des capacités productives des ménages pauvres et vulnérables (Test sur les AGR)

Dans ce cadre, un projet pilote « Yook Koom Koom » a été mis en place. Il est destiné à offrir un paquet de mesures d'accompagnement aux ménages du PNBSF pour leur faciliter l'accès à des activités productives. Ce paquet a été défini sur la base d'une évaluation diagnostic régional qui a permis d'identifier les contraintes des ménages vulnérables au Sénégal (manque de moyens de financement, de compétences techniques et de gestion, accès aux marchés, disponibilité des intrants, contraintes comportementales et aspirations/ normes sociales, gestion du risque).

Les principales réalisations du projet en 2018 sont les suivantes :

- ✓ la tenue des ateliers de choix des quartiers bénéficiaires dans les départements de Dakar, Guédiawaye, Pikine, Rufisque, Tivaouane et Kaolack ;
- ✓ la finalisation des enquêtes de référence pour l'évaluation d'impact du Projet et le dépôt du rapport final ;
- ✓ l'identification des bénéficiaires du projet dans les zones hors évaluation d'impact par les Opérateurs Sociaux recrutés par le projet ;
- ✓ la finalisation et l'adaptation des guides de formation en Associations communautaires d'Epargne et de Crédit (ACEC), de formation en ACV, en Germe, en sensibilisation communautaires et en coaching ;
- ✓ la tenue des ateliers de formation en ACEC et Coaching première partie et deuxième partie dispensés par un cabinet « Trickle Up » aux Accompagnateurs et Gestionnaires des OS ;
- ✓ la formation des Relais Communautaires en ACEC et Coaching première partie et deuxième partie par les Accompagnateurs ;
- ✓ la tenue des assemblées de quartier et des séances de sensibilisation communautaires au niveau des quartiers ;
- ✓ la constitution des groupes de bénéficiaires au niveau des quartiers ;
- ✓ le démarrage des activités des Associations d'Epargne et de Crédit (ACEC) au niveau des groupes de bénéficiaires ;
- ✓ la formation des formateurs ACV par les Maîtres Formateurs.

❖ **Contractualiser avec les opérateurs sociaux qui organisent des séances de sensibilisation et des foras**

Les 13 opérateurs sociaux ont bénéficié d’un renouvellement de leur contrat avec la DGPSN. Seule la région de Sédhiou n’en dispose pas.

❖ **Mener les évaluations (d'impact, de processus et Carte Communautaire de Performance-CCP) relatives au PNBSF**

En 2018, la CCP externe a été réalisée par le cabinet « Access Finance Gestion » et les résultats ont été présentés lors d’un atelier de restitution. Un plan d’actions a été élaboré et est en train d’être mis en œuvre.

Aucune activité n’a été réalisée en 2018 dans le cadre de l’accompagnement pour la sortie des ménages du PNBSF.

Résultat 2.3 : Développement de partenariats et de la recherche-action autour des projets de filets sociaux

Tableau 13: Situation des indicateurs liés au résultat 2.3

Indicateurs de mesure	Année de réf (2016)	2017	2018	
			Réalisation	Cible
Nombre de protocoles de partenariat signés	ND	6	6	7
Nombre de ménages touchés par les interventions des partenaires	ND	11.166	12 788	12.500

Dans le cadre de l’accompagnement des ménages, des partenariats sont signés avec des acteurs étatiques et non étatiques pour appuyer les bénéficiaires du PNBSF.

Les activités exécutées dans ce cadre de résultat sont :

❖ **Signer des conventions-cadres avec les ministères, les Collectivités locales, etc.**

Un protocole de partenariat a été signé avec l’Association des Maires du Sénégal (AMS) dans le cadre du projet « Initiative des Maires pour l’Autosuffisance en Mouton » (IMAM) pour permettre à 250 ménages du PNBSF de bénéficier de bergerie dans les régions abritant les 25 communes-pilotes. L’ONG Heifer international, qui est le partenaire d’exécution, a effectué le ciblage (10 ménages par commune) à partir du RNU et a démarré le renforcement des capacités pour préparer la mise en place des actifs.

❖ **Mettre en œuvre les alliances stratégiques avec des projets et programmes de résilience**

En 2018, la DGPSN était en alliance avec les partenaires et/ou projets suivants :

- ✓ **le PADAER** : des champs collectifs et périmètres maraîchers ont été aménagés à Dialacoto, Bandafassi et Médina Gounass. 2 430 ménages du PNBSF ont bénéficié de semences de maïs et de riz pluvial à Kédougou, Tambacounda pour l’hivernage 2018.
- ✓ **le projet USAID-YAJENDE**: il a été clôturé durant l’année 2016 et a permis l’enrôlement de 312 ménages dans les régions de Matam et de Kolda. En outre, sur les 487 ménages inscrits pour bénéficier du passage au don, 123 ont été déjà servis.
- ✓ **le projet PASA-LUMAKAF** : 437 bénéficiaires, issus du PNBSF, ont reçu 9 bergeries et 15 poulaillers à Louga et Kaffrine. Ils ont été, également, organisés en association pour des formations en agriculture familiale et en commercialisation des produits agricoles. Ainsi, à Dahra, 12 bénéficiaires du PNBSF ont reçu des chariots de la commercialisation de lait et exercent cette activité.
- ✓ **la Délégation de l’Union Européenne** : l’appui budgétaire est en cours de finalisation. Une première composante d’un budget de 27 millions. d’Euros dont les décaissements sont liés à l’atteinte des résultats inscrits dans la matrice des indicateurs associés au financement. La deuxième composante du programme de 2,5 millions. d’Euros est destinée au financement d’appuis institutionnels tout au long de la durée du programme. La DGPSN a travaillé sur la définition des indicateurs/déclencheurs de l’appui budgétaire, sous la forme d’une fiche par indicateur.
Les activités retenues concernent : i) Mise en place d’un instrument de financement de la protection sociale; ii) Mise à jour du RNU ; iii) Extension du RNU ; iv) Mise en place de plateformes régionales ; v) Mécanisme de réclamation du PNBSF ; vi) Re-certification des bénéficiaires du PNBSF ; v) Protection sociale productive.

- ✓ le **projet JAL JEG** : « Renforcement des capacités régionales à concevoir et à mettre en œuvre des programmes de protection sociale sensibles à la nutrition pour réduire l’insécurité alimentaire et la malnutrition » vise à renforcer la cohérence entre la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la protection sociale au Sénégal. Ce projet est mis en œuvre dans le cadre d’une convention signée entre la DGPSN et la FAO. En combinant les critères de pauvreté, d’insécurité alimentaire et de malnutrition, 3 communes de la région de Diourbel ont été choisies pour abriter le projet qui va concerner 300 bénéficiaires.
- ✓ le **projet PRO–ACT** : la DGPSN va bénéficier d’un financement pour 3 activités :i) Étude sur le renforcement de la prise en compte des indicateurs de sécurité alimentaire et de malnutrition par le RNU ; ii) Appui à la mise en place des plateformes régionales dans le cadre de la SNPS ; ii) Capitalisation de bonnes pratiques faisant le lien entre la sécurité alimentaire, la protection sociale et la Nutrition.
- ✓ **Le projet TCP/INT/3701** : « Renforcement des capacités régionales à concevoir et à mettre en œuvre des programmes de protection sociale sensible à la nutrition pour réduire l’insécurité alimentaire et la malnutrition » vise à renforcer la cohérence entre la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la protection sociale au Sénégal. Ce projet a été signé entre la DGPSN et la FAO. En combinant les critères de pauvreté, d’insécurité alimentaire, de malnutrition et de présence de partenaires, la région de Diourbel a été choisie pour abriter le projet. Un atelier de partage et de choix des communes est prévu.
- ✓ le **Programme Multinational de Renforcement de la Résilience à L’insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2rs)** : la DGPSN a signé une convention de partenariat avec ce projet qui intervient dans les régions de Fatick, Kédougou, Kolda, Matam, Tambacounda et Ziguinchor. Le processus d’enrôlement des ménages enregistrés dans le RNU et le PNBSF est en cours. A ce jour, 32 % des ménages bénéficiaires du PNBSF ont été appuyés dans la région de Fatick. Le ciblage se poursuit dans 30 communes bénéficiaires des régions de Kédougou, Matam, et Ziguinchor.

II.2.3.Composante solidarité nationale

Résultat 2.4 : Renforcement de la mobilisation des ressources financières pour la solidarité nationale

Tableau 14: Situation des indicateurs liés au résultat2.4

Indicateurs de mesure	Année de réf (2016)	2017	2018	
			Réalisation	Cible
Tenue de la journée de solidarité nationale	NA	Non	Non	Oui

La journée de solidarité nationale n’a pas été tenue en 2018. Cependant les activités suivantes ont été déroulées :

❖ **Elaborer le manuel des opérations du FSN**

En 2018, l’option de procéder à l’élaboration d’un manuel, par les soins du FSN, retraçant les procédures des divisions du FSN a été abandonnée au profit du recrutement d’un consultant. Ce dernier, sur la base du diagnostic qu’il fera, se chargera d’élaborer le manuel. Les termes de références pour le recrutement de l’Expert ont été élaborés et transmis à la DGPSN.

❖ **Développer et mettre en œuvre des stratégies de fundraising**

Malgré la mise en place d’un comité technique, aucune autre tâche n’a été effectuée en 2018.

Résultat 2.5 : Meilleure prise en charge des interventions d'urgence et des appuis aux populations défavorisées

Tableau 15: Situation des indicateurs liés au résultat2.5

Indicateurs de mesure	Année de réf (2016)	2017	2018	
			Réalisation	Cible
% de demandes d'appui satisfaites par le FSN	ND	50,16%	51,40%	15%
Nombre de missions terrain d'assistance aux sinistrés	8	3	8	12
Nombre d'agents du FSN formés	ND	7	3	5

Globalement, un indicateur a atteint la cible et les deux autres affichent un niveau de réalisation d’au moins 60%. Des efforts restent à faire dans le cadre des missions d'assistance aux sinistrés et de la formation des agents.

Les activités déroulées concernent :

❖ **Assister les personnes indigentes ou atteintes de maladies à soins coûteux**

Cette année, des efforts ont été faits par le Fonds de Solidarité nationale au regard du volume d’aide mis à la disposition des populations indigentes (733.888.990 F CFA). Il s’agit, principalement, de l’appui apporté aux familles sinistrées et de celui mobilisé en faveur des personnes sous traitement médical.

✓ **Assistance médicale**

Les cent soixante-treize (173) demandes de prise en charge de frais médicaux des personnes souffrant de maladies à soins coûteux (dont seize (16) cas de cancer) ont été satisfaites. Ces malades ont bénéficié de soins dans les structures hospitalières ayant signé une convention avec le Fonds de Solidarité nationale pour un montant global de quarante-quatre millions quatre cent soixante-huit mille huit cent soixante-neuf francs (44.468.869 F CFA).

✓ **Aides et secours**

A l’occasion des fêtes de Tabaski, de Tamkharite et de Noël, 10.367 personnes démunies ont bénéficié d’un appui pour un montant global 299.800. 000 F. En outre, sur l’ensemble des demandes d’aide destinées à l’entretien des familles, 828 ont été satisfaites pour un montant global de 163.791.000 F CFA.

Afin d’atténuer les conséquences des catastrophes, une distribution des secours a été effectuée à travers la remise d’argent, de matériel de literie et de denrées alimentaires aux ayant droits. Elle a concerné 153 cas pour une valeur de 32.536.850 F sur toute l’étendue du territoire national.

A cela, s’ajoute la distribution de 77,400 tonnes de viande (carcasses de moutons) d’une valeur monétaire de 237.761.190 F CFA, allouées à l’Etat du Sénégal par le Royaume d’Arabie Saoudite.

En définitive, le volume financier global de l’assistance apportée aux populations en 2018 par le Fonds de Solidarité nationale se chiffre à 733.888.990 F CFA.

Tableau 16: Etat récapitulatif des demandes d’aides

Types de demandes	Nombre de demandes enregistrées		Nombre de demandes satisfaites en 2018
	2017	2018	
Prise en charge de frais médicaux	829	678	108
Secours aux victimes de sinistre	98	100	153
Appuis financiers aux ménages	534	586	828
Aides pour naissances multiples	14	14	9
Appuis pour cérémonies et fêtes religieuses	236	285	10.367
Prise en charge de frais d'étude de scolarité	145	125	-
Appuis aux associations	85	74	-
Appuis pour paiement de loyer et d'habitation	63	33	-
AGR	27	38	9
Demandes d'agrément	120	5	-
Insuffisance rénale	.	17	10
Autres	35	218	-
Total	2.151	2.173	

Résultat 2.6 : Financement d'activités génératrices de revenus et facilitation de l'accès aux services sociaux de base :

Les activités planifiées dans le cadre de ce résultat n’ont pas été déroulées, car non prises en charge par le budget 2018 du Fonds de Solidarité nationale.

Cependant, certaines demandes d’aide tendant à relancer ou initier de petites activités, surtout commerciales ont été satisfaites avec les ressources de la ligne de crédit prévue pour les aides et subventions. Elles ont concerné au moins neuf (9) requêtes.

II.2.4.Composante sécurité alimentaire

Résultat 2.7 : La surveillance des marchés céréaliers assurée

Tableau 17: Situation des indicateurs liés au résultat2.7

Indicateurs de mesure	Année de réf (2015)	2017	2018	
			Réalisation	Cible
Nombre de bulletins d'informations (SIM) publiés par an	12	12	12	12
Nombre visites sur les marchés	756	700	756	756

Le Système d’Information sur les Marchés (SIM) du CSA collecte hebdomadairement des informations portant sur les stocks (commerçants, institutionnels, régulation) et les prix de 18 produits agricoles suivis dans les 54 marchés-témoins. A partir de ces données, un bulletin d’information est produit chaque mois.

En 2018, les 2 indicateurs ont atteint leur cible. Les bulletins édités sont largement diffusés sur le plan national, régional et international. Ils décrivent le fonctionnement des marchés pour une meilleure compréhension de la répartition des disponibilités et des variations des prix pratiqués pour les denrées alimentaires.

Les activités déroulées pour l’atteinte de ce résultat sont:

❖ Collecter et analyser les données, éditer, publier et diffuser les bulletins SIM

Cette année, tous les 12 bulletins ont été publiés. Par ailleurs, la cellule nationale du Système d’Information sur les Marchés (SIM) a participé à des missions de supervision et d’évaluation des marchés agricoles dont quatre (04) au niveau national et une (01) mission conjointe au niveau régional (FAO, CILSS, RESIMAO).

En collaboration avec l’Agence Nationale de l’Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM), les responsables du SIM/CSA ont participé à des ateliers à Tambacounda et à St Louis. L’objectif de ces ateliers était de renforcer les capacités des agriculteurs, des éleveurs et des pêcheurs pour le partage des informations agro-météorologiques, nutritionnelles, pastorales et commerciales des produits agricoles.

Ainsi, cette année, l’évolution des prix des produits se résume à travers le tableau ci-après :

Tableau 18: Evolution des prix des céréales des légumineuses

Produits_type de prix	Prix 2017	Prix 2018	Prix ,moy 5 ans	Var% an	Var% 5 ans
Céréales					
Mil_prix producteur	195	161	170	-21	-6
Mil_prix détail	233	201	211	-16	-5
Sorgho_prix producteur	197	210	212	6	-1
Sorgho_prix détail	243	257	261	5	-2
Maïs_prix producteur	179	164	168	-9	-2
Maïs_prix détail	214	200	203	-7	-2
Maïs_prix importé	222	222	224	0	-1
Riz_importé_brisé ordinaire.	286	290	289	1	0
Riz_importé_brisé parfumé.	401	394	395	-2	0
Riz_local décortiqué.	270	280	279	4	1
Légumineuses					
Niebe_prix producteur	300	396	375	24	5
Niébé_prix détail	425	509	477	16	6
Coque_prix producteur	215	203	216	-6	-6
Arachide_coque_détail	719	839	260	14	69
Arachide_décortiqué producteur	504	389	455	-30	-17
Arachide_décortiqué_détail	589	477	548	-23	-15

Globalement, le tableau reflète une relative stabilité des prix aussi bien pour les céréales que les légumineuses.

❖ Participer aux activités des cadres de collaboration avec les autres acteurs de la Sécurité Alimentaire

Le CSA est un membre actif des instances œuvrant dans la sécurité alimentaire au niveau national, régional et sous régional (GTP, DAPSA, ARC, RESIMAO/SIM, UE/CSE, DRIARS, WISE FHI 360, SECNSA (Cadre harmonisé, HEA) etc.). Dans ce cadre, il a participé :

- ✓ Aux réunions décadaires du Groupe de Travail Pluridisciplinaire (GTP) : Le principal objectif du GTP est de suivre le déroulement de la campagne agricole pour informer et orienter les acteurs du secteur Agricole. Durant cinq mois (du juin au 30 octobre) des réunions décadaires se sont tenues à la suite desquelles des bulletins d’information ont été publiés.

Au mois d’août et d’octobre les membres du GTP ont effectué des missions d’évaluation de la campagne agricole.

- ✓ **Aux activités du HEA :** Le SIM/CSA a participé i) aux enquêtes de terrain sur la collecte des données relatives à l'économie des ménages, ii) aux sessions d'analyse des résultats des enquêtes réalisées et iii) à l'élaboration du rapport de la situation des ménages vulnérables. Ces activités sont réalisées régulièrement dans l'année au niveau des quatorze (14) Zones de Moyen d'Existence (ZME).
- ✓ **Aux activités d'ARC :** Le CSA a participé aux activités de la Mutuelle Panafricaine de gestion des Risques (ARC) qui suit régulièrement le déroulement de l'hivernage. Il s'agit de mesurer les hauteurs pluviométriques, identifier les zones déficitaires, évaluer le nombre de populations affectées en vue d'apprécier le degré de vulnérabilité, par rapport au seuil, pour une éventuelle intervention.
- ✓ **Aux sessions du Cadre Harmonisé (CH) :** Dans le cadre de l'analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle, les agents impliqués dans le CH ont participé aux missions de collecte (aux mois d'octobre et mars) et aux ateliers d'analyse des données. Les résultats de cet outil permettent de décrire la situation alimentaire et nutritionnelle courante et projetée pour déterminer les zones à risque alimentaire et les populations vulnérables ou en insécurité alimentaire.
- ✓ **Aux réunions de la Prévention et de la Gestion des Crises alimentaires (PREGEC) :** Le PREGEC est un instrument régional chargé d'analyse et de synthèse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (GTP, Bilans céréaliers et alimentaires, CH). Il aide à donner un avis décrivant la situation agricole, alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Le SIM/CSA a contribué à l'élaboration des rapports nationaux présentés lors des sessions du PREGEC. Il a aussi participé, à travers le RESIMAO, aux rencontres régionales de concertation techniques des experts tenues respectivement à: Dakar, Abidjan, Bamako et Lomé.
- ✓ **Aux activités du Réseau des Sociétés et Organismes chargés de la Gestion des Stocks de sécurité alimentaire (RESOGEST) :** Le RESOGEST est un organisme sous régional qui regroupe les pays membres de la CEDEAO et du CILSS. Le Sénégal, à travers le CSA en est le deuxième Vice-Président. A ce titre, il a participé i) aux réunions restreintes du bureau, ii) aux ateliers de restitution d'études commanditées par l'Agence Régionale de l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA/CEDEAO) tenus au Mali et en Côte d'Ivoire, et iii) à la mission d'échanges d'expérience sur la gestion des silos effectuée au Nigéria.
- ✓ **Aux activités du Plan national d'Urgence de réponse à l'insécurité Alimentaire (PUSA) :** Suite aux résultats du Cadre Harmonisé de l'année 2018, le CSA a participé à l'élaboration du PUSA dans le cadre du Comité Technique National du Système d'Alerte Précoce (CTN/SAP). A cet effet, une requête a été adressée à l'ARAA/CEDEAO pour l'acquisition d'un stock de céréales afin d'assister les populations en phase de crise.
- ✓ **Aux activités RPCA :** Le RPCA est une instance qui réunit, deux fois par an (avril, décembre), les experts nationaux, régionaux et internationaux pour présenter les résultats des analyses sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle aux Autorités des pays membres des OIG (CEDEAO, CILSS) et aux Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Le CSA a participé à toutes les rencontres régionales et internationales organisées par le RPCA.
- ✓ **A l'élaboration des plans de contingence et aux actions de sécurité alimentaire,** en collaboration avec les Ministères sectoriels et PTF (MAER, MEPA, Ministère de l'Environnement, FAO, PAM, ONG) en sus des missions, formations, réunions techniques et séminaires etc.

Résultat 2.8 : Le partenariat et la coopération entre pays ou organismes consolidé

Tableau 19: Situation des indicateurs liés au résultat2.8

Indicateurs de mesure	Année de réf (2016)	2017	2018	
			Réalisation	Cible
Nombre d'accords de dons signés	3	3	4	3
Montant (ou volume) de l'aide provenant des partenaires (en milliards)	ND	4	4	2
Quantité de dons acquis (en tonnes)	100	100	100	100
Nombre de missions conjointes effectuées	1	1	10	1

Dans le cadre de la coopération internationale, le CSA est le bras opérationnel du Gouvernement du Sénégal chargé de la réception, du stockage et de la distribution gratuite et/ou la vente de l'aide alimentaire reçue de pays ou organismes donateurs.

Tous les quatre (04) indicateurs ont atteint leur cible malgré le retard accusé dans la réception de la cargaison de 100 tonnes de dattes, don de la République d'Arabie Saoudite.

Les activités menées pour la réalisation de ce résultat sont les suivantes :

❖ **Coordonner, rechercher des aides alimentaires et renforcer le partenariat avec les PTF**

Cette activité s’est réalisée à travers : i) la Planification des besoins en aide alimentaire ; ii) la coopération avec le gouvernement japonais à travers le KR 2018 ; iii) la formulation de requête pour l’octroi de bourses d’études dans la cadre la coopération avec la République de Chine.

❖ **Suivre les conventions et accords**

Il s’est matérialisé par le suivi et la mise en œuvre des accords de partenariat existants avec :

- ✓ le PAM (Extension du protocole TIEM) ;
- ✓ le Royaume d’Arabie saoudite (don de 100 tonnes de dattes),
- ✓ le Japon (l’accord de don pour le KR1) ;
- ✓ le Ministère de la Femme, de la Famille et du Genre, le Ministère de l’Education nationale (dans le cadre d l’Initiative Nationale pour la Protection Sociale des couches Vulnérables -INPS) ;
- ✓ l’African Risk Capacity (ARC) ;
- ✓ Le Ministère de l’Agriculture et de l’Equipement Rural à travers le suivi des marchés dans les cinq régions cibles du projet DRIARS ;
- ✓ L’ONG FHI 360 à travers le Projet WISE pour le suivi et l’analyse des données des marchés aux poissons de Mbour et Mballing.

Résultat 2.9 : La population en situation d’insécurité alimentaire est assistée

Tableau 20: Situation des indicateurs liés au résultat2.9

Indicateurs de mesure	Année de réf (2017)	2018	
		Cible	Réalisation
Quantité de stock acquise (en tonnes)	15.496	6.808	4.899
Quantité distribuée (en tonnes)	ND	6.808	4.899

La distribution du riz aux populations en situation d’insécurité alimentaire est précédée par l’établissement d’un planning et d’un ordre administratif et logistique (OAL) pour les évènements majeurs (Magal, Gamou, etc.).

Les cibles ne sont pas atteintes à cause des difficultés à mobiliser l’allocation pour la ligne « achat de denrées alimentaires ». A cela s’ajoute la rupture de stock notée dans certaines inspections régionales, résultant des lenteurs dans l’exécution des marchés par les fournisseurs, tous les évènements majeurs ont été relativement couverts.

Les activités suivantes ont été menées :

❖ **Reconstituer le stock de sécurité alimentaire**

Le CSA assure la gestion d’un fonds et/ou d’un stock national de sécurité alimentaire destiné à l’assistance en vivres aux populations victimes de chocs.

La dotation pour l’année 2018 au titre de la Réserve de Stock National et Sécurité Alimentaire (RSNSA) est définitivement arrêtée à 1.600.000.000 équivalant à environ 6.808 tonnes. Le stock de sécurité alimentaire a été réalisé à hauteur de 72% pour les raisons évoquées plus haut. Le reliquat reste à mobiliser comme stock final de l’année 2018.

❖ **L’assistance aux populations en situation d’insécurité alimentaire.**

L’assistance aux populations en situation d’insécurité alimentaire s’est faite par des distributions de vivres et un plan d’urgence sur la sécurité alimentaire (PUSA) sous forme de cash transfert.

- ✓ La distribution de vivres

La distribution de vivres concerne principalement les évènements à caractère religieux (Magal, Gamou, pèlerinages chrétiens etc.) ou culturels, pour un cumul de 4.899 tonnes en 2018. Le tableau ci-après récapitule les distributions par mois.

Tableau 21: Vivres distribués aux Populations en 2018

Période (mois)		Quantité (kgs)
Janvier		78.650
Février		239.150
Mars		331.500
Avril		401.550
Mai		367.150
Juin		145.500
Juillet		71.500
Août		4.700
Septembre		102.100
Octobre	AVCR	22.300
	Magal	2.006.000
Novembre	AVCR	26.600
	Gamou	1.460.000
Décembre		9.500
TOTAL		4.899.050

✓ **Le PUSA**

A la place du PUSA classique, une opération de cash transfert a été effectuée en soutien aux populations des départements de Podor, Matam, Kanel et Ranérou pour un montant de 1.377.360.000 FCFA. Il a permis d’effectuer un transfert monétaire de 45. 000 F CFA par ménage au bénéfice de 30.608.

Tableau 22: Transferts monétaires Aux Populations victimes d’insécurité alimentaire en 2018

Départements	Population en insécurité alimentaire	Nombre de ménages	Montant en F CFA
Podor	84.516	10.565	475.425.000
Matam	69.213	8.652	389.340.000
Kanel	75.000	9.375	421.875.000
Ranérou	16.129	2.016	90.720.000
Total	244.859	30.608	1.377.360.000

✓ **L’appui d’UE (à travers le SANAD 11ème FED)**

Compte tenu du report de l’appui budgétaire de l’Union Européenne à l’année 2020, la dotation inscrite sur la ligne achat de denrées alimentaires d’un montant de 2.700.000.000 F CFA a été soustraite du budget initial qui s’élevait à 4.336.400.000 F CFA.

Résultat 2.10 : La capacité d'intervention du CSA renforcée

Tableau 23: Situation des indicateurs liés au résultat2.10

Indicateurs de mesure	Année de réf (2015)	2017	2018	
			Cible	Réalisation
Nombre d'agents du CSA formés	9	0	45	20
Nombre de véhicules réparés	ND	0	10	10
Nombre d'infrastructures réfectionnées	ND	0	04	01

Globalement, les indicateurs n’ont pas atteint la cible. Toutefois, la réparation des véhicules prévue dans le PTA a été effectuée malgré les difficultés liées à l’exécution du budget.

II.3.Objectif 3 : amélioration du cadre fonctionnel de la DGPSN

II3.1.Composante gestion

Résultat 3.1 : L'organigramme de la DGPSN est adapté aux missions

Tableau 24: Situation des indicateurs liés au résultat3.1

Indicateurs de mesure	Année de réf (2016)	2017	2018	
			Réalisation	Cible
disponibilité du rapport diagnostique de la DGPSN actualisé	Non	Non	Non	Oui
Disponibilité d'un organigramme	Non	Non	Non	Oui
Niveau d’inventaire du matériel outillage, équipement	ND	90%	90%	90%
Existence d’une comptabilité des matières à jour	Oui	Oui	Oui	Oui

Comme en 2017, ce résultat, qui concerne le cadre organisationnel et la gestion matérielle, enregistre un score de 50% en 2018. L’inventaire et la comptabilité des matières se font de façon régulière alors que la mise à jour de l’organigramme est toujours en cours.

Les différentes activités menées sont:

- ❖ **Procéder au diagnostic organisationnel de la DGPSN, mettre à jour l’organigramme de la DGPSN et actualiser le manuel de procédures administratives et financières de la DGPSN**

Un atelier de partage pour la mise à jour du manuel de procédures s’est tenu à l’hôtel «Casino du Cap Vert». Une équipe composée de membres de la DGPSN et du BOM est en train de consolider les inputs reçus. L’atelier de finalisation est prévu et permettra de stabiliser les fiches de poste et d’adapter l’organigramme.

Résultat 3.2 : Le système de contrôle interne est renforcé

Tableau 25: Situation des indicateurs liés au résultat3.2

Indicateurs de mesure	Année de réf (2015)	2017	2018	
			Réalisation	Cible
Disponibilité d'un manuel de procédures actualisé et approuvé	NA	Non	Non	Oui
Pourcentage d'employés qui connaissent le manuel de Procédures actualisé	ND	80%	-	85%
Disponibilité de la cartographie des risques	ND	Oui	Oui	Oui
Nombre d'audits externes effectués	1	0	1	1
Disponibilité des états financiers et comptables	Non	Non	Oui	Oui
Existence de compte administratif annuel	Non	Non	Non	Oui
Taux d'absorption des crédits ;	75%	90%	80%	85%
Ratio de Solvabilité fiscale (dettes fiscales payées/dettes fiscales échues) = 100% pour chaque année	100%	100%	100%	100%
Nombre de situations d'exécution budgétaires trimestrielles	4	4	4	4
Pourcentage des commandes effectuées en conformité avec le Code des Marchés publics	98%	100%	98%	100%
Pourcentage des commandes effectuées en conformité avec les procédures des bailleurs	ND	100%	100%	100%

6 indicateurs ont atteint la cible sur les 11 retenus. Le contrôle interne est effectif.

Cette performance découle des activités ci-dessous :

❖ **Elaborer la cartographie des risques et déterminer les mesures de couverture des risques identifiés**

En 2018, il y’a eu i) l’élaboration d’un plan d’audit annuel basé sur une cartographie des risques; ii) l’organisation de missions d’audit (à Kolda et Thiès pour audit des activités confiées aux Opérateurs Sociaux, audit des paiements du trimestre 4 de 2017 et 1er trimestre de 2018 des bourses de sécurité familiale payées par Orange Money) ; iii.) l’élaboration d’un plan d’actions pour la mise en œuvre des recommandations issues de l’audit des comptes de l’exercice 2016; iv) l’établissement d’un état de suivi des recommandations issues de l’audit des comptes du PAFS de l’exercice clos le 31/12/2017.

❖ **Automatiser les procédures administratives, budgétaires, comptables et financières**

Faute de budget, cette activité n’a pas été déroulée. En plus, les estimations, faites récemment auprès des vendeurs de logiciels, varient entre 20 et 30 millions de francs.

Résultat 3.3 : La gestion des ressources humaines et matérielles est améliorée

Tableau 26: Situation des indicateurs liés au résultat3.3

Indicateurs de mesure	Année de réf (2016)	2017	2018	
			Réalisation	Cible
% des postes occupés par des agents ayant le profil	60%	75%	75%	80%
Disponibilité du schéma directeur des ressources humaines	non	Non	Non	Oui
Disponibilité d'un plan de formation	non	Non	Non	Oui
% d'agents de la DGPSN dont les capacités sont renforcées	50%	75%	75%	50%

Le taux de réalisation des cibles des indicateurs est de 25%. Comme en 2017, les ¾ des agents occupent des postes conformes à leur profil. Quant au renforcement des capacités, 75% des agents ont bénéficié de formation même si le schéma directeur et le plan de formation, n’étaient pas formalisés.

Les activités suivantes ont été déroulées :

❖ **Réaliser le schéma directeur des ressources humaines :**

Les besoins en formation des outils de pilotage ressources humaines (RH) ont été exprimés et analysés, ce qui nous a permis de définir les termes de références, de contacter un expert et d’avoir une proposition financière. Seulement, cette activité est en stand bail pour cause de non disponibilité de crédits dans le budget de la DGPSN.

❖ **Mettre en œuvre un plan de formation**

Le plan de formation est renseigné par les besoins en formation du personnel de chaque direction issu de l’évaluation du personnel qui est en cours.

❖ **Elaborer le bilan social**

Le bilan social de l’année 2018 est cours de validation. C’est document qui regroupe l'ensemble des données chiffrées permettant d'avoir une vision globale de la santé sociale d'une entreprise sur une période. Cet outil permet également de retranscrire l’historique de la vie d’une structure

sur plusieurs années, et il aide à établir et à encourager le dialogue social au sein d’une structure.

III. ANALYSE DE L’EXECUTION FINANCIERE

Les prévisions en dépenses de la DGPSN étaient arrêtées à la somme de quarante-huit milliards quatre cent soixante-deux millions sept cent vingt-deux mille cent treize (48.462.722.113) F CFA en 2018 contre quarante-huit milliards six cent cinquante millions quatre-vingt-treize mille huit cent deux (48.650.093.802) F CFA en 2017, soit une variation de - 0,4%.

Ces dépenses se répartissent en fonctionnement pour cinq milliards cinq cent vingt-sept million neuf cent quarante-cinq mille (5.527.945.000) F CFA, exécutées à hauteur de 87% et en investissement pour quarante-deux milliards neuf cent trente-quatre millions sept cent soixante-dix-sept mille cent treize (42.934.777.113) F CFA dont le niveau d’exécution est de 35%.

En effet, le budget de la DGPSN est exécuté à hauteur de dix-neuf milliards huit cent soixante-seize millions neuf cent dix-huit mille deux cent quatre-vingt (19.876.918 280) F CFA, soit un taux de réalisation de 41%.

Tableau 27: Situation de l’exécution du budget de 2017

Dépenses	Prévisions 2018	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	5 527 945 000	4 809 727 976	87%
Investissement	42 934 777 113	15 067 190 304	35%
TOTAL	48 462 722 113	19 876 918 280	41%

IV. DIFFICULTES

Malgré un niveau de réalisation satisfaisant des activités du plan de travail annuel 2018, il faut noter qu’un certain nombre de contingences ont limité la portée des actions entreprises. Il s’agit principalement de :

IV.1. Les difficultés notées en lien avec l’objectif 1

- A. Composante Coordination et régulation
 - ❖ le faible niveau de représentation des structures membres du Comité Interministériel de Pilotage de la SNPS ;
 - ❖ La régulation n’est pas encore intégrée dans les missions de la DGPSN ;
- B. Composante Registre National Unique
 - ❖ Retard noté dans la finalisation de l’avenant à la convention avec l’ANSD pour la collecte des données ;
 - ❖ Retard noté dans la signature de l’avenant des Opérateurs sociaux sur le processus de Revalidation/extension du RNU qui a fortement impacté le niveau de réalisation des activités de mise à jour;
- C. Composante suivi-évaluation
 - ❖ la lourdeur des procédures de mise en place du dispositif de coordination et de suivi évaluation de la SNPS (élaboration CMR, PAM) ;
 - ❖ les retards récurrents des directions et services dans l’élaboration des rapports trimestriels.
- D. Composante communication
 - ❖ un déficit de cohérence des actions de communication pour une bonne lisibilité de l’action DGPSN ;

IV.2. Les difficultés notées en lien avec l’objectif 2

E. Composante programmes de cash transfert

Les difficultés portent surtout sur le paiement avec les opérateurs.

Pour la Poste, on peut noter :

- ❖ Retard dans la mise en place avec le paiement de la Poste;
- ❖ Beaucoup d’erreurs matérielles dans les pièces d’identité d’identification des bénéficiaires au niveau des guichets de La Poste ;
- ❖ le non-respect par les bénéficiaires des dates de paiement indiquées dans les plannings;
- ❖ l’éloignement des sites de paiement dans certaines régions (difficultés d’accès).

Quant à Orange SN, il s’agit de :

- ❖ Retard dans la régularisation des comptes non crédités en particulier dans les départements de Thiès et de Dagana, concernant des numéros erronés distribués ;

- ❖ Le non-respect des plannings de paiement ;
- ❖ La perte récurrente des puces par les bénéficiaires.

F. Composante solidarité nationale

- ❖ l'absence d'une ligne de crédit pour l'exécution des AGR ;
- ❖ le déficit de personnel technique ;
- ❖ l'insuffisance des ressources affectées à la gestion des demandes d'aide devenues de plus en plus nombreuses.

G. Composante sécurité alimentaire

- ❖ la vétusté du parc automobile et des infrastructures de stockage ;
- ❖ l'absence d'infrastructure de stockage à Ziguinchor ;
- ❖ la menace d'expulsion pour faute de paiement des arriérés de la location du magasin de la chambre de commerce de Ziguinchor ;
- ❖ l'agression de l'assiette foncière du CSA par : i) la destruction du magasin de Mbour et l'érection d'une station d'essence par la société EYDON; ii) les empiètements notés au niveau des magasins de Linguère, Fimela, Sokone, Fatick, Keur Madiabel et Ndioum.

IV.3. Les difficultés notées en lien avec l'objectif 3

H. Composante gestion

- ❖ Le respect des flux d'informations de l'organigramme ;
- ❖ la difficulté à mobiliser les ressources inscrites dans le budget de l'État ;
- ❖ L'insuffisance des dotations provenant de la LFI pour couvrir les besoins de la DGPSN ;
- ❖ La mise en place tardive du budget.

V. PERSPECTIVES

V.1. Les perspectives en lien avec l'objectif 1

En 2019, la DGPSN articulera ses activités autour de:

A. Composante Coordination et régulation

- ❖ mettre en œuvre les programmes de protection sociale dans l'exécution de la SNPS;
- ❖ réviser le format juridique de la DGPSN ;
- ❖ développer des outils de régulation ;
- ❖ construire un paquet de service de base ;

B. Composante Registre National Unique

- ❖ renforcer le fonctionnement et l'utilisation du SIG du RNU ;
- ❖ poursuivre et mener à terme le processus de mise à jour et d'extension des données du RNU dans les 10 régions restantes ;
- ❖ communiquer davantage sur le RNU pour optimiser son utilisation par les autres acteurs ;

C. Composante suivi-évaluation

- ❖ finaliser la planification de la SNPS;
- ❖ élaborer les rapports semestriels de la mise en œuvre de la SNPS ;
- ❖ tenir la revue sectorielle de la protection sociale ;
- ❖ entamer la mise en place d'un Système d'information informatisé du plan d'actions de la SNPS ;

D. Composante communication

- ❖ poursuivre la production des supports de communication avec le cabinet : Sketches, spots sur le PNBSF et le RNU, film institutionnel (DGPSN);
- ❖ Elaborer la stratégie de communication de la DGPSN ;

V.2. Les perspectives en lien avec l'objectif 2

E. Composante programmes de cash transfert

- ❖ Continuer le renforcement des postes mobiles avancées pour faciliter le paiement ;
- ❖ Renforcer la communication dans le traitement des réclamations (feed back) ;
- ❖ Veiller à la régularité du paiement ;
- ❖ Evaluer et capitaliser les alliances stratégiques ;
- ❖ Evaluer l'impact du PNBSF ;
- ❖ Mettre en œuvre les projets pilotes (en réponse aux incendies, intrants agricoles) ;

F. Composante solidarité nationale

- ❖ Actionner les différents mécanismes de solidarité nationale afin de trouver des ressources additionnelles ;
- ❖ Promouvoir les activités génératrices de revenus comme moyen d'insertion et de réinsertion socio-économiques des populations démunies ;

G. Composante sécurité alimentaire

- ❖ renforcer les capacités des cadres du CSA dans les filières (Sécurité alimentaire, gestion des stocks/contrôle qualité, comptabilité publique, contrôle de gestion/audit, code des marchés publics, etc...) ;
- ❖ élaborer un document de politique stockage et d'un plan d'actions ;
- ❖ signer une convention dans le cadre du Projet PAA Extension FAO/MAER pour les achats locaux aux petits producteurs ;

V.3. Les perspectives en lien avec l'objectif 3

H. Composante gestion

- ❖ Elaborer le Schéma Directeur des Ressources Humaines et un plan de formation ;
- ❖ Renforcer le contrôle interne ;
- ❖ Améliorer les bonnes pratiques en matière de gestion.

VI. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Globalement, l'année 2018 a été consacrée à la poursuite des efforts pour l'atteinte des objectifs du PSD de la DGPSN 2017-2021. Le taux d'exécution des activités du PTA est de 73%, associé à un taux d'exécution financière de 41%.

La coordination du secteur s'est consolidée, même si la régulation n'est pas encore une réalité. Le RNU a fini de mettre en place son SIG et s'est engagé dans un processus de mise à jour / extension de ses données. Même si les outils de communication pour la visibilité restent à construire, ceux du suivi et de l'évaluation des projets et programmes de la protection sociale ont été finalisés. L'année 2018 est aussi marquée par la mise en œuvre du PNBSF, du projet Yook Koom Koom, du PUSA etc. La contribution à la sécurité alimentaire a été aussi assurée à travers le suivi des prix, l'assistance aux populations et un partenariat dynamique avec les pays partenaires. Avec la solidarité nationale, des secours ont été apportés aux populations sinistrées. Les efforts se sont maintenus en matière de gestion matérielle, administrative, financière et comptable mais aussi concernant le contrôle interne,

Toutefois, le retard noté dans la mise en place du budget a été une contrainte majeure. Il est aussi nécessaire d'instaurer une collaboration permanente entre la DGPSN et les ministères sectoriels au plus haut niveau pour améliorer la coordination et la régulation.

Une allocation suffisante à la DGPSN, dans budget de l'Etat, destinée aux activités transversales (communication, suivi et évaluation, coordination etc.) permettrait de relever le niveau d'exécution.